

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE  
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 17 avril 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, tenue le mardi 17 avril 2012 à 13 h 15, au Chef-Lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de M. Pierre Laurencelle, maire de la municipalité des Escoumins et préfet de comté.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Hugues Tremblay	Tadoussac
M.	Gilles Pineault	Sacré-Cœur
M.	Francis Bouchard	Les Bergeronnes
M <sup>me</sup>	France Dubé	Les Escoumins
M.	Donald Perron	Longue-Rive
M.	Jean-Marie Delaunay	Portneuf-sur-Mer
M <sup>me</sup>	Micheline Anctil	Forestville
M.	Jean-Roch Barbeau	Colombier

Assistent également à cette séance :

M.	Kévin Bédard	Directeur à l'aménagement du territoire
M <sup>me</sup>	Claudine Dufour	Secrétaire
M <sup>me</sup>	Audrey Fontaine	Agente de développement culturel
M <sup>me</sup>	Diane Gagnon	Technicienne en administration
M.	William Lebel	Directeur général et secrétaire-trésorier

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite par M. Pierre Laurencelle, préfet de comté. Il récite la prière et constate que le quorum est respecté.

### RÉSOLUTION 2012-04-071

#### ***Adoption de l'ordre du jour***

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Marie Delaunay, et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du préfet;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2012;
4. Présentation et adoption des rapports financiers 2011 pour :
  - 4.1. La MRC de La Haute-Côte-Nord;
  - 4.2. Le TNO Lac-au-Brochet;
5. Politique nationale sur la ruralité :
  - 5.1. Grands prix de la ruralité 2012 – appui à l'équipe des agents de développement;
  - 5.2. Grands prix de la ruralité 2012 – appui à la Télévision régionale Haute-Côte-Nord;
  - 5.3. Prix Ruralia-Desjardins 2012 – appui au Chœur régional « Les gens de mon pays »;

6. Entente de développement culturel – acceptation de projets;
7. Aménagement et urbanisme :
  - 7.1. Adoption du règlement n° 120-2012;
  - 7.2. Entérinement du président du Comité consultatif agricole;
  - 7.3. Demande de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – recommandation de la MRC;
8. Gestion des matières résiduelles :
  - 8.1. Fourniture et transport de conteneurs – octroi de contrat;
9. Développement social :
  - 9.1. Transport collectif et adapté;
10. Centre administratif – réaménagement des locaux – octroi du contrat;
11. Nomination de représentants de la MRC au sein du C. A. du CLD;
12. Correspondance;
13. Gestion financière :
  - 13.1. Dépôt du rapport des déboursés;
  - 13.2. Un Choix pour l’Avenir 2012 – partenariat – offre;
  - 13.3. Demandes d’aide financière :
    - 13.3.1. Randonnée Vélo-Santé 2012;
    - 13.3.2. Corporation Véloroute des Baleines;
    - 13.3.3. Vallée des Roseaux;
    - 13.3.4. Reconnaissance du Fjord à l’Unesco;
14. Affaires nouvelles :
  - 14.1. Télévisions communautaires;
15. Période de questions;
16. Fermeture;

QUE le point 14. « Affaires nouvelles » soit ouvert jusqu’à la fin de la séance.

#### RÉSOLUTION 2012-04-072

#### ***Adoption du procès-verbal du 20 mars 2012***

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Micheline Anctil, et résolu à l’unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2012 soit adopté tel que transmis à tous les membres du Conseil par des copies certifiées conformes du secrétaire-trésorier;

QUE tous les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu lesdites copies et demandent la dispense de la lecture.

#### RÉSOLUTION 2012-04-073

#### ***Rapport financier 2011 – MRC***

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, appuyé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, et résolu à l’unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord accepte le dépôt du rapport financier de la MRC pour l’année 2011, tel que vérifié et établi par la vérificatrice, M<sup>me</sup> Élise Guignard, comptable agréée, et présenté par M<sup>me</sup> Diane Gagnon.

#### RÉSOLUTION 2012-04-074

#### ***Rapport financier 2011 – TNO***

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Marie Delaunay, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, et résolu à l’unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord accepte le dépôt du rapport financier pour le Territoire Non Organisé Lac-au-Brochet pour l'année 2011, tel que vérifié et établi par la vérificatrice, M<sup>me</sup> Élise Guignard, comptable agréée, et présenté par M<sup>me</sup> Diane Gagnon.

RÉSOLUTION 2012-04-075

***Grands prix de la ruralité 2012 – appui  
à l'équipe des agents de développement de La Haute-Côte-Nord***

CONSIDÉRANT la tenue des Grands prix de la ruralité en septembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord compte sur une équipe rurale exceptionnelle;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Micheline Anctil, appuyé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord appuie la nomination de l'équipe des agents de développement de La Haute-Côte-Nord dans la catégorie « Agent rural ou équipe rurale de la MRC » aux Grands prix de la ruralité 2012.

RÉSOLUTION 2012-04-076

***Grands prix de la ruralité 2012 – appui  
à la Télévision régionale Haute-Côte-Nord***

CONSIDÉRANT la tenue des Grands prix de la ruralité en septembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord a sur son territoire une télévision régionale dynamique;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Micheline Anctil, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord appuie la candidature de la Télévision régionale Haute-Côte-Nord dans la catégorie « Organisme rural » aux Grands prix de la ruralité 2012.

RÉSOLUTION 2012-04-077

***Chœur régional « Les gens de mon pays » – appui***

CONSIDÉRANT QUE depuis plus de dix ans, le Chœur régional « Les gens de mon pays » offre à la population deux concerts annuels de grande qualité, au cours desquels le public a la joie de voir quelques enfants de la région se joindre aux adultes sur scène;

CONSIDÉRANT QUE l'intégration de jeunes à un tel organisme dès le jeune âge permet de contribuer au développement de leur potentiel ainsi que de leur sentiment d'appartenance au milieu;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, appuyé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC La Haute-Côte-Nord appuie la candidature du Chœur « Les gens de mon pays » au Prix Ruralia-Desjardins 2012 et dans son projet de développement du chœur des enfants dans le secteur Est du territoire de la MRC.

RÉSOLUTION 2012-04-078

***Entente de développement culturel – recommandation  
de la CAC – acceptation de projets***

CONSIDÉRANT QUE la MRC a signé avec le ministère de la Culture et des Communications une entente de développement culturel pour la période de 2009-2012;

CONSIDÉRANT QUE les axes de développement de la Politique culturelle de la MRC de La Haute-Côte-Nord consiste à « Renforcer l'identité culturelle », « Favoriser l'accès à la culture » et « Soutenir la création et les arts »;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action de l'Entente de développement culturel 2009-2012 prévoit la poursuite du Programme de soutien culturel, du Programme de soutien à la diffusion culturelle et du Programme de soutien en patrimoine;

CONSIDÉRANT QUE les projets suivants correspondent à la vision régionale du développement culturel contenu dans la Politique culturelle;

CONSIDÉRANT QUE ces projets ont été analysés par la Commission des Arts et de la Culture et qu'ils répondent aux exigences de l'Entente de développement culturel;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord, sur recommandation de la Commission des Arts et de la Culture, accepte de contribuer aux projets suivants :

<b>Programme</b>	<b>Organisme</b>	<b>Titre du Projet</b>	<b>Montant accordé</b>
Soutien patrimoine	Fabrique de Ste-Anne de Portneuf	Livre de Monseigneur Bouchard	500.00 \$
Soutien culturel	Comité du patrimoine religieux	Exposition sur l'histoire de Sacré-Cœur	587.50 \$
Soutien patrimoine	Comité du patrimoine religieux	Exposition sur l'histoire de Sacré-Cœur	600.00 \$
Soutien culturel	Bibliothèque de Portneuf-sur-Mer	Ateliers de généalogie	325.00 \$
Soutien culturel	Municipalité de Tadoussac	Happening de peinture – Du vent dans les toiles 2012	1 000.00 \$

RÈGLEMENT 2012-04-079

***Règlement numéro 120-2012 modifiant le règlement de contrôle  
intérimaire numéro 118-2011 instaurant de nouvelles mesures  
de protection des rives, du littoral et des plaines inondables  
sur le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord***

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord a adopté, le 17 janvier 2012, le règlement de contrôle intérimaire numéro 118-2011 instaurant de nouvelles mesures de protection des rives, du littoral et des plaines inondables sur le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement est entré en vigueur le 29 mars 2012;

CONSIDÉRANT QU'une erreur technique s'est glissée à l'intérieur du texte du règlement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, demande d'apporter, dans les plus brefs délais, l'ajustement nécessaire à ce règlement;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion a été remplacé par un avis préalablement donné à tous les membres de ce Conseil par le secrétaire-trésorier, conformément aux dispositions du quatrième alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) accompagné d'une copie du projet de règlement;

CONSIDÉRANT que tous les membres de ce Conseil déclarent l'avoir lu et qu'il n'y a aucune demande de modification;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Micheline Anctil, appuyé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord adopte le règlement de contrôle intérimaire numéro 120-2012 intitulé « Règlement modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 118-2011 instaurant de nouvelles mesures de protection des rives, du littoral et des plaines inondables sur le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord »;

QUE le texte original du règlement 120-2012 est reproduit intégralement dans le Livre des règlements de la MRC.

#### RÉSOLUTION 2012-04-080

#### ***Comité consultatif agricole – nomination d'un président***

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 148.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil de la MRC doit désigner parmi les membres du Comité consultatif agricole de son territoire le président;

ATTENDU QUE le poste de président est devenu vacant suite au retrait de M. Paul-Étienne Deschênes de son poste de maire;

ATTENDU QUE le Comité consultatif agricole de la MRC de La Haute-Côte-Nord recommande M. Gilles Pineault, maire de la municipalité de Sacré-Cœur, pour occuper le poste de président de ce comité;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord désigne M. Gilles Pineault, maire de la municipalité de Sacré-Cœur, pour occuper le poste de président de ce comité.

#### RÉSOLUTION 2012-04-081

#### ***Demande d'utilisation à des fins autres qu'agricole – stabilisation du talus en bordure de la route 172 à Sacré-Coeur***

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec une autorisation afin d'utiliser à des fins autres qu'agricoles, des parcelles des lots 20 Ptie, 21 Ptie et 21-2 du rang Nord, chemin d'Albert, canton d'Albert, possédant une superficie totale d'environ 17 124 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QUE la superficie visée se situe à l'intérieur de la zone agricole permanente;

ATTENDU QU'aucune activité agricole n'est pratiquée à l'emplacement des travaux et à proximité puisqu'il s'agit d'une crevasse d'environ 60 mètres de hauteur;

ATTENDU QUE ces travaux de réfection ont pour objectif de freiner l'érosion et de stabiliser le talus en bordure de la route 172, ce qui pourrait permettre l'utilisation des terrains à proximité de la crevasse dans le futur;

ATTENDU QUE la municipalité de Sacré-Cœur a adopté une résolution à sa séance du Conseil du 12 décembre 2011, indiquant une recommandation favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec en regard de l'autorisation demandée par le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE ledit projet est conforme aux objectifs et orientations du schéma d'aménagement de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

ATTENDU QUE ledit projet est également conforme au règlement de contrôle intérimaire numéro 117-2011 visant à favoriser la cohabitation des usages en zone agricole sur le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

ATTENDU QUE le Comité consultatif agricole de la MRC de La Haute-Côte-Nord a émis une recommandation favorable sur ledit projet (résolution CCA 2012-03-04);

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, appuyé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> France Dubé, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord appuie la demande d'utilisation à des fins autres qu'agricole concernant le projet de stabilisation du talus en bordure de la route 172 à Sacré-Cœur déposé par le ministère des Transports du Québec auprès de la Commission de protection du territoire agricole (parcelles des lots 20 Ptie, 21 Ptie et 21-2 du rang Nord, chemin d'Albert, canton d'Albert, possédant une superficie totale d'environ 17 124 m<sup>2</sup>).

#### RÉSOLUTION 2012-04-082

### ***Fourniture et transport de conteneurs aux déchetteries – octroi du contrat***

CONSIDÉRANT l'appel d'offres lancé sur invitation par la MRC auprès de trois entreprises pour la fourniture de cinq conteneurs et leur transport entre Sacré-Cœur, Les Bergeronnes et l'aire de récupération de Portneuf-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QU'une seule des trois entreprises invitées a déposé une soumission, soit Les Constructions SRV inc.;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Marie Delaunay, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord octroie le contrat à l'entreprise Les Constructions SRV inc. des Bergeronnes pour la fourniture de cinq (5) conteneurs et leur transport entre Sacré-Cœur, Les Bergeronnes et l'aire de récupération de Portneuf-sur-Mer selon les termes prévus à l'appel d'offres;

QUE MM. Pierre Laurencelle, préfet, et William Lebel, directeur général, soient et sont autorisés, par la présente, à signer le contrat pour et au nom de la MRC de La Haute-Côte-Nord ainsi que tous les documents relatifs au cheminement et à la réalisation de celui-ci.

RÉSOLUTION 2012-04-083

**Centre administratif – réaménagement des locaux –  
octroi du contrat**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres lancé sur invitation par la MRC auprès d'entrepreneurs pour procéder aux travaux de réaménagement des locaux du Service de l'administration de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE deux des sept entreprises invitées ont déposé une soumission conforme;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Micheline Anctil, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Plasteck des Escoumins, au montant de 31 084,64 \$ (incluant les taxes), selon l'option A, pour procéder aux travaux de réaménagement des locaux du Service de l'administration de la MRC de La Haute-Côte-Nord selon les termes prévus à l'appel d'offres;

QUE MM. Pierre Laurencelle, préfet, et William Lebel, directeur général, soient et sont autorisés, par la présente, à signer le contrat pour et au nom de la MRC de La Haute-Côte-Nord ainsi que tous les documents relatifs au cheminement et à la réalisation de celui-ci.

RÉSOLUTION 2012-04-084

**CLD La Haute-Côte-Nord – représentants du secteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE le Centre local de développement de La Haute-Côte-Nord est administré par un conseil d'administration composé de personnes provenant de collèges électoraux;

CONSIDÉRANT QUE le secteur municipal constitue un collège électoral et qu'il détient quatre sièges au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de M. Pierre Laurencelle, préfet de la MRC, et de M. Donald Perron, maire de la municipalité de Longue-Rive, est terminé;

CONSIDÉRANT QUE le préfet, selon la loi, est d'office membre du conseil d'administration du CLD;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, appuyé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Micheline Anctil, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil désigne M. Pierre Laurencelle et M. Donald Perron à titre de représentants de la MRC de La Haute-Côte-Nord au sein du conseil d'administration du Centre local de développement de La Haute-Côte-Nord pour les deux (2) prochaines années.

## CORRESPONDANCE

**INVITATIONS ET INFORMATION GÉNÉRALE**

**1. Madame Myriam Lévesque, technicienne en loisir, Corporation du Centre récréatif de Sacré-Coeur**

*Invitation à participer au Rendez-vous d'automne du 7 au 9 septembre 2012.*

## **2. Tourisme Côte-Nord/Manicouagan**

*L'organisme convie la MRC à participer à la 2<sup>e</sup> édition du colloque « Passion – Tourisme » et au gala régional des Grands Prix du tourisme québécois le 26 et 27 avril 2012.*

### **DEMANDES D'APPUI**

#### **3. Monsieur Gaétan Bernatchez, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC d'Avignon**

*Demande d'appui dans leur démarche auprès du MAMROT afin de trouver une solution équitable pour les municipalités qui subissent une baisse importante de la péréquation à la suite des hausses de l'évaluation foncière.*

#### **4. M. Yves Demers, directeur général, Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord**

*Il sollicite l'appui de la MRC dans le cadre de leur projet de distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie.*

### RÉSOLUTION 2012-04-085

#### ***Péréquation et hausse des rôles d'évaluation foncière – appui à la MRC Avignon***

CONSIDÉRANT la résolution n° CM-2012-02-14-037 adoptée par la MRC d'Avignon concernant un appui à la Municipalité de Nouvelle relativement à la péréquation et la hausse des rôles d'évaluation foncière;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord partage les considérations formulées dans ladite résolution;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Marie Delaunay, appuyé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord informe M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, qu'il appuie la résolution n° CM-2012-02-14-037 adoptée par la MRC d'Avignon pour les motifs évoqués dans ladite résolution;

QUE copie de cette résolution soit également transmise à la Fédération Québécoise des Municipalités, à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'à la MRC d'Avignon.

### RÉSOLUTION 2012-04-086

#### ***Projet de récupérateurs d'eau de pluie – partenariat avec l'OBVHVN***

CONSIDÉRANT la poursuite du programme « Fonds Éco IGA » qui offre la possibilité de distribuer du matériel environnemental, dont des barils récupérateurs d'eau de pluie;

CONSIDÉRANT QUE l'Organisme des bassins versant de la Haute-Côte-Nord (OBVHCN) demande à la MRC d'être partenaire pour la distribution de barils pour les citoyens de La Haute-Côte-Nord dans leurs démarches auprès du « Fonds Éco IGA »;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Micheline Anctil, appuyé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, et résolu à l'unanimité :



QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord appuie l'Organisme des bassins versant de la Haute-Côte-Nord dans son projet de distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie, en collaboration avec le « Fonds Éco IGA »;

QU'il s'engage à publiciser le projet auprès des citoyens de son territoire et à travailler conjointement avec l'OBVHCN dans la distribution des barils.

RÉSOLUTION 2012-04-087

**Rapport des déboursés effectués – approbation**

CONSIDÉRANT QUE le Comité de vérification des déboursés s'est réuni avant cette séance afin de vérifier le rapport des déboursés effectués;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> France Dubé, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil accepte le rapport des déboursés effectués ci-dessous listés :

RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS

N° chèque	Nom du bénéficiaire (Description)	Montant (\$)
5939	Réclamation 3672	408,65 \$
5940	Réclamation 3664	403,29 \$
5941	Réclamation 3668	267,61 \$
5942	Réclamation 3665	275,03 \$
5943	Réclamation 3670	229,45 \$
5944	Réclamation 3669 et compte de dépenses 5914	1 198,79 \$
5945	Réclamation 3671	257,01 \$
5946	Réclamation 3667	329,09 \$
5947	Réclamation 3666	271,85 \$
5948	Action chômage HCN - résolution 2012-03-069	419,52 \$
5949	FQM - inscription préfet et dg Assemblée des MRC	252,94 \$
5950	AGRCQ - inscription colloque et cotisation annuelle aménagiste adjoint	564,53 \$
5951	AARQ - inscription congrès aménagiste adjoint	431,16 \$
5952	Annulé	0,00 \$
5953	CS Estuaire - réparation chemin rang 8 contrat TPI	6 109,96 \$
5954	Raymond Chabot Grant Thornton - résolution 2011-11-217	11 497,50 \$
5955	Services Info-Comm - logiciels	392,06 \$
5956	Compte de dépenses 5994	97,30 \$
5957	Compte de dépenses 6003	114,48 \$
5958	Transport matières recyclables	6 165,60 \$
5959	Collecte des matières recyclables février 2012	71 950,70 \$
5960	Ministre des Finances - remboursement location site sablière/gravière	488,00 \$
5961	RREMQ mars 2012	6 623,80 \$
5962	Réer Fondation mars 2012	1 212,60 \$
5963	Cotisations syndicales mars 2012	481,72 \$
5964	Pacte rural - dossier 2008-060 - dernier versement	21 270,00 \$
5965	Pacte rural - dossier 2008-106 - dernier versement	16 214,00 \$
5966	Compte de dépenses 6011	18,00 \$
5967	Compte de dépenses 6012	18,00 \$
5968	Compte de dépenses 6010	18,00 \$
5969	Compte de dépenses 5854	28,00 \$
5970	Compte de dépenses 6007	153,70 \$
5971	Compte de dépenses 6009	30,74 \$
5972	Compte de dépenses 6008	19,08 \$
5973	Ministre des Finances - demande modification C. A. aire récup. PSM	538,00 \$
5974	Action chômage HCN - résolution 2012-03-069	80,48 \$
5975	Inter-marché - fournitures (eau, lait, café, etc....) et service de traiteur 2012-03-20	284,77 \$
5976	COMAQ - formation	454,15 \$
5977	Publication/règlement	302,40 \$
5978	Fourniture informatique	34,48 \$
5979	Ministre des Finances - 50 % des recettes du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	107 323,87 \$

N° chèque	Nom du bénéficiaire (Description)	Montant (\$)
5980	Centre administratif entretien ménager 4e versement	3 322,78 \$
5981	Électricité	2 182,12 \$
5982	DAS provinciales mars 2012	15 857,79 \$
5983	DAS fédérales mars 2012	6 632,87 \$
5984	Entretien système ventilation chauffage et climatisation	399,14 \$
5985	Récupération Brisson - construction quai chargement	2 338,82 \$
5986	Fournitures	58,61 \$
5987	Services Info-Comm - soutien technique informatique	1 211,83 \$
5988	Essence camion	309,29 \$
5989	CLD - résolutions 2011-04-077 et 2011-08-158	31 392,50 \$
5990	Compte de dépenses 5979	58,00 \$
5991	Compte de dépenses 6016	57,24 \$
5992	Compte de dépenses 6014	61,48 \$
5993	Compte de dépenses 6015	202,08 \$
5994	Compte de dépenses 6013	679,81 \$
5995	DPOC - timbres compteur postal	1 379,70 \$
5996	Programme RVI - paiement travaux dossier F-7075402	2 512,00 \$
5997	Programme RVI - paiement travaux dossier F-8002540	2 552,65 \$
5998	Assurance collective avril 2012	3 626,17 \$
5999	AEMQ - inscription congrès coordonnatrice évaluation foncière	495,00 \$
6000	Cellulaires	166,08 \$
6001	Corporate Express - fournitures	165,84 \$
6002	Desmeules Auto - entretien camion	53,41 \$
6003	Élise Guignard CA - vérification 2011	10 253,25 \$
6004	Contrat déneigement 2011-2011 2e versement	1 367,10 \$
6005	Équipements GMM - location photocopieur	143,72 \$
6006	Compte de dépenses 6005	83,74 \$
6007	Journal HCN - publications	607,99 \$
6008	Lyreco - fournitures	155,87 \$
6009	Mots et marées - MIMHCN mars 2012	543,26 \$
6010	Orizon Mobile - programmation système téléphonique	40,24 \$
6011	Panache Design enr - MIMHCN site Web	219,89 \$
6012	Produits sanitaires Lépine - fournitures et produits	203,72 \$
6013	PG solutions - soutien et formation logiciel mobile évaluation foncière	13 624,85 \$
6014	Exploitation centre transbordement PSM 3e versement	7 625,32 \$
6015	SOPFEU - cotisation générale 2012 no 2	3 213,95 \$
6016	Terrassement et pavage SL - déneigement déchetterie Bergeronnes	488,64 \$
6017	Fonds des registres - certificats	220,75 \$
6018	Programme RVI - paiement travaux dossier F-8002540	3 756,35 \$
6019	Mutations	60,00 \$
6020	Annulé	0,00 \$
6021	Entente développement culturel - résolution 2011-11-221	2 000,00 \$
→	Visa (compte du 29 février 2012) :	256,64 \$
→	Visa (compte du 30 mars 2012) :	138,82 \$
→	Paies et réer (du 21 mars au 11 avril 2012) :	41 366,21 \$
<b>Total :</b>		<b>419 315,83 \$</b>

## ***CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ***

Je soussigné, William Lebel, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, certifie solennellement que la MRC a les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses correspondant aux déboursés énumérés ci-dessus.

En foi de quoi, j'ai signé ce 17<sup>e</sup> jour d'avril 2012.

\_\_\_\_\_  
William Lebel,  
directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION 2012-04-088

***Randonnée Vélo-Santé 2012 – contribution de la MRC***

CONSIDÉRANT la tenue de la 9<sup>e</sup> édition de la Randonnée Vélo-Santé les 24, 25 et 26 août 2012 sur le territoire des MRC de La Haute-Côte-Nord et de Manicouagan, dont les sommes amassées servent à contribuer cette année à l'acquisition d'un échographe cardiaque;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme, pour atteindre son objectif financier, propose l'achat de billets/kilomètres;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Marie Delaunay, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord accepte d'acheter pour 200 \$ de billets/km dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition de la Randonnée Vélo-Santé.

RÉSOLUTION 2012-04-089

***Corporation Véloroute des baleines – appui financier***

CONSIDÉRANT la fondation d'une corporation sans but lucratif du nom de Corporation Véloroute des Baleines;

CONSIDÉRANT QUE le territoire couvert par cette corporation correspond aux territoires des MRC de La Haute-Côte-Nord et de Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE la corporation sollicite auprès de la MRC de La Haute-Côte-Nord une aide financière de 675 \$;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Micheline Anctil, appuyé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord accepte de verser à la Corporation Véloroute des Baleines, pour l'exercice 2012, un montant de 675 \$.

RÉSOLUTION 2012-04-090

***Appui aux télévisions communautaires***

CONSIDÉRANT QUE la Télévision communautaire de Colombier et la Télévision Régionale Haute-Côte-Nord, deux télévisions communautaires, diffusent sur le réseau de Vidéotron;

CONSIDÉRANT QUE Vidéotron procède actuellement à la modernisation de son réseau;

CONSIDÉRANT QUE la modernisation du réseau nécessite un déboursé de la part des télévisions communautaires pour demeurer branchées au réseau;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Gilles Pineault, appuyé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Micheline Anctil, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil appuie les télévisions communautaires de son territoire dans leurs démarches de recherche de solutions à long terme et mandate M. William Lebel, directeur général et secrétaire-trésorier, afin de suivre l'évolution du dossier.

## ***CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ***

Je soussigné, William Lebel, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, certifie solennellement que la MRC a les fonds nécessaires pour couvrir tous les engagements mentionnés au présent procès-verbal.

En foi de quoi, j'ai signé ce 17<sup>e</sup> jour d'avril 2012.

---

William Lebel,  
directeur général et secrétaire-trésorier

### RÉSOLUTION 2012-04-091

#### ***Fermeture***

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Marie Delaunay, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit et est fermée.

Fermeture de la rencontre à 14 h 07.

PAR LES PRÉSENTES, JE, PIERRE LAURENCELLE, PRÉFET, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

---

Pierre Laurencelle  
Préfet

---

William Lebel  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier